

Quatre saisons CHEMILLÉ à SUR DÊME

Édito du Maire

Dans cette gazette hivernale, nous faisons un point sur l'actualité du village. Notamment sur les travaux dans la grange qui jouxte la mairie. Nous sommes fiers que notre village ait été distingué comme Village Fleuri. En obtenant 4 pétales dès la première participation (presque 1 fleur), le travail de nos services techniques est reconnu ; c'est un vrai encouragement pour la commune, mais aussi pour vous tous : continuez à fleurir vos propriétés.

Vous y découvrirez aussi que l'automne 2025 a été encore riche en évènements : repas des aînés, marché de l'avent, cinéma, cérémonie commémorative du 11 novembre, Sainte Barbe, marché de Noël organisé par l'association des parents d'élèves, les ateliers à la bibliothèque ...

L'hiver s'annonce lui aussi bien animé et cela commence dès le début des vacances de Noël avec l'après-midi ludobus, puis bal folk, marché, cinéma, théâtre en janvier, ...

Je profite de cette édition pour rendre hommage à trois entrepreneuses de notre territoire qui sont contraintes de mettre fin à leur activité pour des raisons économiques : Amandine qui avait créé Happy Dog ; Alexane (et ses volailles) et Clémentine (pâtisseries) qui étaient assidues sur notre marché de producteurs. Nous les avions présentées dans notre bulletin municipal lors de leur installation respective. Je tiens à leur dire combien leur courage et leur dynamisme nous ont impressionnés. Votre activité s'arrête, mais nous sommes confiants dans votre capacité à rebondir. Ce qui vous arrive témoigne du contexte économique tendu.

Dans le même temps, la boucherie Forget va fêter son premier anniversaire d'installation dans notre village. Continuons à consommer local, à la boucherie, mais aussi chez les producteurs locaux. Soutenons les agriculteurs, les artisans et commerçants des environs pour maintenir le tissu économique du territoire.

Eloi Canon, Maire de Chemillé-sur-Dême, et les membres du Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des voeux le samedi 3 janvier à 15 heures à la salle des Fêtes, suivie d'un vin d'honneur et de la galette des rois.



Enfin, je remercie les salariés de la commune et de nos écoles qui s'impliquent, souvent dans l'ombre. Je remercie les conseillers municipaux qui se sont engagés sans relâche pendant six ans et souvent plus. Je remercie les bénévoles de la commune sans qui notre village ne serait pas aussi vivant.

Nous vous invitons le samedi 3 janvier 2026 à la cérémonie des voeux à 15 heures à la salle des fêtes. Ce sera aussi l'occasion d'accueillir les nouveaux Chemillois.

Joyeux Noël et une Bonne Année 2026.

Eloi CANON.

Dans ce numéro

EDITO DU MAIRE	1	LE SIAEP	13
INFORMATIONS MUNICIPALES	2	LA COMMUNAUTE DE COMMUNES	14
LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ...	2	ETAT CIVIL	15
LA VIE DU VILLAGE...	3	INFOS PRATIQUES	16
AU TRAVERS DES ASSOCIATIONS	6	A VOS AGENDAS	16
LA VIE DE NOS ECOLES	12		



Informations municipales

Travaux de réhabilitation de la grange jouxtant la cour de la mairie

Fin septembre, le Conseil Municipal a retenu les entreprises pour les travaux de réhabilitation de la grange jouxtant la cour de la mairie, pour un montant de 181 770 € H.T. Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 77% par l'Etat, la Région et le Conseil Départemental. Les travaux ont démarré mi-novembre pour une durée d'environ 6 mois.

Les travaux sont actuellement concentrés à l'intérieur du bâtiment avec la démolition de murs, de planchers, et la consolidation des supports des fermes de la toiture.

Les ouvertures côté cour de la mairie auront lieu en début d'année, suivies de la pose des menuiseries.



Téléphonie, vers un arrêt du réseau cuivre en 2028

Avec le déploiement du réseau fibre qui s'est intensifié ces dernières années, la fin du réseau de téléphonie cuivre et son démantèlement est annoncé en Indre et Loire et notamment sur notre territoire et notre commune pour la fin de l'année 2028.

Actuellement, 20 à 30% des foyers sont encore raccordés sur le réseau cuivre.

La première étape de cet arrêt interviendra dès le 1^{er} février 2026. A partir de cette date, il ne sera plus possible de souscrire à des offres de téléphonie classique ou des offres ADSL.

Fin 2028, ne fonctionneront plus : les prises téléphoniques en T, les vieux téléphones, certains systèmes de téléassistance, certaines alarmes et les box internet encore sous ADSL.

Si vous êtes raccordés sur le réseau cuivre, nous vous invitons à anticiper ces échéances et à vous renseigner pour souscrire à une offre fibre.

Si vous rencontrez des difficultés et notamment des difficultés techniques pour le déploiement de la fibre dans votre habitation, nous vous invitons à vous manifester en mairie.

Vous pouvez également retrouver toutes les informations nécessaires, votre éligibilité et les opérateurs disponibles sur le site internet Val de Loire Fibre <https://www.valdeloirefibre.fr>

Centre Communal d'Action Sociale



Le repas annuel des ainés

Ce samedi 29 novembre, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a organisé le repas annuel offert aux ainés de la commune, conjointement avec la commune d'Epeigné-sur-Dême. 75 personnes ont pris part au repas préparé par la Boucherie Forget. Ce repas a été ponctué de chants et de quelques pas de danses orchestrés par le duo « A vos tubes ». Quelques ainés ont terminé l'après-midi autour de jeux de cartes. Chacun est reparti avec son ballotin de chocolats, clôturant ainsi ce moment convivial.

Pour les personnes absentes, un membre du CCAS leur apportera leur ballotin à domicile d'ici fin décembre.



Après-midi récréatif et intergénérationnel

Joyeux Noël
lundi 22 décembre 2025
à partir de 14h30
à la salle des fêtes de Chemillé-sur-Dême.

De nombreux jeux seront proposés par le Ludobus avec
un espace dédié à la petite enfance,
un espace avec de grands jeux en bois,
un espace dédié aux jeux de société.

Ouvert à toutes et tous

Friandise, viennoiseries et boissons seront offertes au cours de l'après-midi.
Les enfants de moins de 10 ans devront être accompagnés d'un adulte.

Organisé par le Centre Communal d'Action Sociale – Mairie de Chemillé-sur-Dême – 02 47 52 33 30



Un après-midi intergénérationnel

Lundi 22 décembre, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) organise le traditionnel après-midi récréatif et intergénérationnel à la salle des fêtes de Chemillé-sur-Dême.

De 14h30 à 17h30, les enfants et les adultes auront l'occasion de s'amuser et de divertir avec les jeux de société traditionnels, de découvrir de nouveaux jeux, de faire des rencontres.

Venez jouer et profiter d'un moment de convivialité, que ce soit pour une heure, deux heures ou tout l'après-midi !

Un après-midi de divertissement
en attendant Noël.



La vie du village ...

Cérémonie du 11 novembre : la commune réunie pour le devoir de mémoire

Ce lundi 11 novembre, de nombreux habitants se sont rassemblés devant le monument aux morts pour commémorer l'Armistice de 1918 et rendre hommage à toutes les victimes de la Grande Guerre ainsi qu'aux soldats tombés pour la France.

La cérémonie a débuté par un dépôt de gerbes. Comme chaque année, des élèves de Troisième ont lu les noms des soldats Chemillois morts au combat. Merci à Leelou, Gabriel, Hugo, et Nathan pour leur participation.



Les porte-drapeaux, fidèles au rendez-vous, ont également été mis à l'honneur pour leur engagement.

Dans son allocution, le maire a rappelé l'importance du devoir de mémoire, soulignant que « se souvenir, c'est aussi transmettre aux jeunes générations les valeurs de paix, de courage et de solidarité ». Il a également remercié toutes les personnes présentes, les pompiers, et les musiciens de l'Ensemble Musical Escotais Dême et Choisille.

La matinée s'est terminée par un moment convivial autour d'un verre de l'amitié, permettant aux habitants d'échanger et de prolonger cet instant de partage.

La municipalité tient à remercier l'ensemble des participants pour leur présence et leur attachement à cette cérémonie symbolique, qui demeure un temps fort de la vie communale.



Marché festif à Chemillé-sur-Dême

Pour son dernier RDV de l'année 2025, le marché a revêtu ses habits de Noël. Les producteurs ont illuminé leurs stands, la boucherie charcuterie Forget a confectionné sa tartiflette géante devant le public, les associations ont fait l'animation.



Anime Ta Dême assurait le spectacle avec la crèche vivante, les chants de Noël et la vente de vin chaud. L'APE vendait ses crêpes, chocolat chaud, thé et café. L'Embarcadême avait exceptionnellement ouvert dès 17h30. L'ambiance était à la fête à Chemillé-sur-Dême !

Prochain RDV
pour le marché de producteurs
vendredi 9 janvier 2026



Des séances de cinéma à la salle des fêtes

Les séances de cinéma se poursuivent à la salle des fêtes. Après le film « Regarde » projeté en octobre, c'est le film d'animation « Arco » qui vient d'être projeté en décembre.

Lors de la dernière séance, les spectateurs ont été invités à choisir parmi une sélection de films celui qu'ils souhaitaient voir diffusé en janvier. C'est le film « **Le chant des forêts** » de Vincent Munier qui a remporté les suffrages et qui sera projeté **le samedi 17 janvier à 18h30**. Les séances suivantes se dérouleront le 14 février et le 14 mars toujours à 18h30.

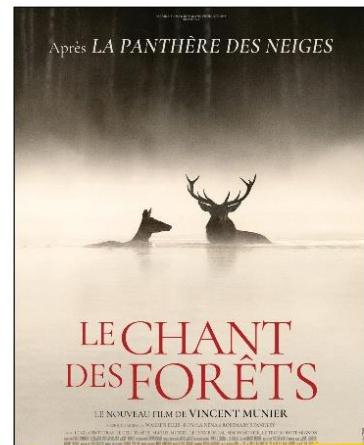
Un grand merci à l'équipe de bénévoles qui participe activement au bon déroulement des séances, que ce soit pour la préparation de la salle, la communication sur les séances ou l'accueil des spectateurs.

Dans ce numéro du 4 saisons, vous trouverez également un questionnaire pour recueillir votre avis et proposer une offre qui corresponde au mieux à vos attentes. N'hésitez pas à le remplir et à nous le retourner en mairie.



CHEMILLÉ SUR DÈME
Salle des fêtes

PROGRAMME
CINÉMA



Samedi 17 janvier à 18h30



La Commune de Chemillé-sur-Dême, récompensée au concours des villes et des villages fleuris !

Chaque année, le label "villes et villages fleuris", attaché au symbole de la fleur, récompense les communes qui s'engagent dans l'amélioration de la qualité du cadre de vie : place accordée au végétal dans l'espace public, gestion des ressources naturelles et préservation de la biodiversité mais aussi l'aménagement d'un environnement favorable au bien être des habitants et à l'accueil des touristes.

Suite à l'inscription au concours des « villes et villages fleuris », **notre commune a obtenu 4 pétales** dès cette première participation.

La remise des prix pour le département d'Indre et Loire a eu lieu le lundi 24 novembre à la maison des sports de Touraine, en présence d'élus et de salariés des communes concernées. Cette cérémonie annuelle est organisée par le département et la société d'horticulture de Touraine (S.H.O.T).

Bravo à notre équipe sur le terrain : Romain, Laurent ainsi que Fabienne, pour leur investissement. Cette récompense leur revient ! Et merci aux bénévoles de la société d'horticulture de Touraine pour leurs bons conseils.



Et pourquoi pas vous !

Tous les Chemilloises et Chemillois peuvent participer à l'embellissement du village en végétalisant et en fleurissant les abords de leur habitation. Bravo et merci à celles et ceux qui ont déjà cette habitude. Pour vous aider à devenir jardinier ou à améliorer vos pratiques, vous pouvez consulter le site web de la S.H.O.T : <https://shot37.fr>

En juillet dernier, la commission du bourg est passée dans chaque rue pour noter les maisons, jardins ou cours fleuris. **Trois foyers chemillois ont été retenus et seront récompensés lors de la cérémonie des vœux le 3 janvier prochain pour leur effort de fleurissement de leur maison.**





Le marché de l'Avent



Quatre saisons à Chemillé sur Dême

Depuis plus de 20 ans, le comité des fêtes organise son traditionnel marché de l'Avent, en collaboration comme à chaque fois avec les petites mains ! Le 30 novembre, une dizaine d'exposants ont participé à cette journée, mêlant fidèles chemillois et nouveaux venus des communes limitrophes.

Il était également proposé à la vente des gâteaux et des boissons. Cette année l'Embarcadême s'est joint à l'organisation, pour, entre autres choses, la vente de bière.

Comme chaque année, l'intégralité des bénéfices, qui se monte à 360 euros, sera reversée au Téléthon. Mais, si vous le désirez, il est encore possible de réaliser un don !

Dans l'après-midi, le Père Noël est passé pour la plus grande joie des petits et des grands !

... Au travers des associations

Le foyer Bois soleil

L'automne est bien installé et c'est l'occasion de se remémorer les moments les plus remarquables passés ensemble.

Tout d'abord, quelques-unes des habitantes du foyer Bois Soleil ont eu le plaisir de partir en vacances aux portes de l'Auvergne. Une parenthèse enchantée où le soleil et la bonne humeur ont rayonné. Cette aventure nous a conduites au sommet du Puy de Dôme puis nous sommes parties à la rencontre des lamas d'Anne Laure. De belles découvertes, et des « premières fois » émouvantes.



En octobre, nous nous sommes essayés comme certains d'entre vous à la réalité virtuelle. Une belle expérience proposée par Marine de la bibliothèque de Chemillé-sur-Dême.

Et dernièrement, nous avons été heureux et heureuses de participer au repas du CCAS de la commune. Encore une belle journée de convivialité et de joie.

Depuis peu, nous avons la chance d'accueillir un nouveau bénévole au sein de notre maison. Pascal, qui nous fait le grand plaisir de venir chanter et jouer de la guitare avec nous. Un grand merci à lui.

Si vous aussi, vous avez un peu de temps, des sourires à partager et de la joie de vivre, n'hésitez pas, à pousser la porte du foyer pour une partie de carte, de jeux de société ou juste pour discuter. Nous serons ravis de vous voir.

Nous vous souhaitons de belles fêtes !



BAL Folk

Samedi 10 Janvier

Salle des Fêtes de Chemillé sur Dême

Avec les groupes « Les pieds dans les bretelles » et « Grain de Loire »

10€ (gratuit moins de 12 ans)

20h : initiation aux danses
21h : début du Bal
Buvette et petite restauration sur place

Chemillé en Scène



Renseignements : 06 75 12 24 68
ou chemilleenscene@gmail.com

Chemillé-en-scène !

Les activités battent leur plein depuis le 8 septembre. À ce jour, 22 enfants (répartis en 2 cours), 8 adolescents et 13 adultes s'amusent, décompressent, rient, s'émeuvent à chacun des cours dispensés par Guylaine. Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre ! Contactez-nous si vous voulez des renseignements.

Et des rendez-vous :

L'association est heureuse de vous annoncer **la tenue du bal folk le 10 janvier prochain à partir de 20h**.

Nous avons le plaisir d'accueillir à nouveau « Les pieds dans les bretelles », un groupe du Loir-et-Cher renommé. Il sera accompagné d'un tout nouveau duo, « grain de Loire », qui se présente ainsi : *quand les anches de l'accordéon se mêlent à celles de la clarinette... Un son chaud, vibrant, un grain particulier, affiné entre la Loire et le Cher... et une énergie folle ! Celle de la danse bien sûr, mais aussi des improvisations, colorées, d'inspirations multiples.*

La première heure permettra aux apprentis danseurs et danseuses de découvrir les pas. Puis le bal démarera à 21h. Même si vous ne dansez pas, venez puiser de l'énergie en écoutant ces musiques traditionnelles ! Tout au long de la soirée, une buvette sera à disposition ainsi que des planches apéro, des crêpes et des gâteaux pour satisfaire les appétits.

Côté théâtre, dimanche 25 janvier à 14h30 à la salle des fêtes de Chemillé-sur-Dême, la compagnie des Sans nom vous propose une pièce d'actualité : « Vive Bouchon ! ». L'histoire ? Bouchon est un petit village dont les habitants ne manquent pas de fierté. L'Europe leur coupe les subventions ? Bouchon se passera de l'Europe. Le Bouchonxit est voté à l'unanimité ! La route sera longue et pénible, mais derrière l'inflexible maire de Bouchon, les Bouchonnais ne perdent jamais espoir... presque jamais.

Le Club Bois Soleil

Le 18 octobre dernier, le traditionnel repas du club s'est déroulé au restaurant *L'Escale*, à La Chartre-sur-le-Loir. Vingt adhérents étaient présents, heureux de voir Monsieur le Maire se joindre à eux.

Le mardi 25 novembre, quatorze adhérents se sont rendus à Beaumont-en-Véron pour un déjeuner-spectacle de music-hall, « Cherie folie's ». Ce show qui se déroulait sur plusieurs décennies, des années 30 à nos jours, a transporté tout le public dans une belle ambiance.

Nous partagerons la bûche de Noël le 18 décembre, ce qui clôturera notre année 2025.

Nous nous retrouverons le jeudi 8 janvier pour la reprise des jeux et partagerons la galette des rois le 22 janvier 2026, où nous encaisserons les cotisations 2026.

Très joyeuses fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Si vous aimez la belote, ou le tarot, poussez la porte, nous vous attendons. Il n'y a pas de limite d'âge pour adhérer ! La cotisation est à 18 euros par an.



L'Association des Parents d'Élèves

Quatre saisons à Chemillé sur Dême

L'année scolaire 2025-2026 a déjà bien débuté et l'APE Vallée de la Dême a repris ses activités pour permettre aux écoles et aux enfants du RPI de passer une belle année. L'APE, c'est avant tout une équipe composée de parents bénévoles, motivés et convaincus de l'intérêt à partager leurs idées et compétences pour le bien des enfants et des écoles. Notre objectif commun est de collecter des fonds lors de différentes manifestations, tout à long de l'année scolaire, et de fédérer les familles à ces événements.

Pour cette année, le bureau de l'APE est constitué de Sandrine Saulay, nouvelle présidente, de Laetitia Martin, vice-présidente, Vanessa Eliot, trésorière, Emilie Seillier, vice-trésorière, Cyrielle Jan, secrétaire, Coralie Pareschi, vice-secrétaire, Jehanne Bourgaux et Justine Agogué, gestionnaires des réseaux et communication.

Plusieurs manifestations sont organisées durant l'année scolaire pour récolter des fonds dont bénéficieront les enfants du RPI :

- Au cours de cette année, trois ludobus sont prévus. Un premier a eu lieu le 29 octobre dernier sur le thème d'Halloween, dans la salle des fêtes de Marray. Deux autres auront lieu le 25 février 2026 à la salle des fêtes de Chemillé-sur-Dême et le 15 avril 2026 à la salle des fêtes de La Ferrière. Ces ludobus sont l'occasion de regrouper petits et grands autour du jeu, qu'il s'agisse de jeux de société ou de jeux en bois, et de partager de bons moments avec un temps de goûter préparé par les bénévoles de l'APE.
- Tout récemment a eu lieu la journée de Noël. Cela s'est passé le vendredi 5 décembre, avec deux spectacles pour les élèves des trois écoles du RPI, suivis d'un marché de Noël qui s'est tenu à partir de 16h45. Producteurs et artisans locaux y ont rejoint les stands des professeures des écoles et ceux de l'APE.
- Un loto pour les enfants sera à nouveau proposé cette année à la date du 4 avril 2026 dans la salle des fêtes de Marray.
- Pour la première fois, l'APE organisera « un vidéotachambre », à la fin du mois de février ou au début du mois de mars.
- Comme chaque année, l'APE participera aux trois assemblées de village des communes du RPI ainsi qu'aux inter villages du début de l'été.
- Enfin, pour fêter la fin de l'année scolaire, une kermesse aura lieu le samedi 27 juin 2026 à Chemillé-sur-Dême. Ce sera l'occasion de profiter du spectacle des enfants proposés par les professeures et de partager de bons moments ensemble.

En plus de ces événements, différentes ventes sont prévues au cours de l'année afin de récolter des fonds pour permettre notamment les sorties scolaires de fin d'année : les gâteaux *Bijou* et *St Michel*, les chocolats *Initiatives* à Noël et à Pâques ainsi qu'une vente de saucissons artisanaux en fin d'année.

Enfants, parents, familles, nous vous attendons nombreux pour nous aider à faire vivre ces beaux événements et aider les écoles de notre RPI !



Association
des parents d'élèves
Vallée de la Dême
Chemillé . Marray . La Ferrière



A la bibliothèque de Chemillé-sur-Dême

Retour sur les animations d'octobre à décembre

Le mercredi 15 octobre, dans le cadre du festival « Et si on en parlait » sur le thème du voyage, les usagers ont pu essayer la réalité virtuelle grâce à l'intervention de Vivien Seugnet, animateur de réseau de la bibliothèque départementale. Quelques résidentes du foyer Bois Soleil ont également pu découvrir la réalité virtuelle à cette occasion.

Pour Halloween, les ados chemillois ont coopéré pour résoudre tous les mystères d'une maison truffée de monstres en tout genre. Bien entendu, cette animation était accompagnée de bonbons pour le plus grand bonheur des participants.

Le mercredi 26 octobre, c'est un après-midi escape game qui était organisé à la bibliothèque.

Les participants sont partis à la recherche de carte indices disséminées dans la bibliothèque qui leur ont permis de résoudre des énigmes et de libérer une princesse des griffes d'un dragon.



Le mercredi 10 décembre, c'est un atelier créatif autour de Noël qui a été proposé. Petits et grands ont créé des petits sujets à accrocher dans le sapin.





Club SLAC (Sport et Loisirs à Chemillé) Le sport, la santé des séniors

Le club SLAC (Sports et Loisirs À Chemillé), affilié à la Fédération Française de la Retraite Sportive (FFRS), a repris ses activités et vous offre des créneaux supplémentaires.

Toutes les activités sont encadrées par des animateurs formés et diplômés par la FFRS.

Ces séances s'adressent plus particulièrement à des personnes de plus de 50 ans, mais des dérogations sont toujours possibles.

Maintenir sa bonne forme physique ou l'améliorer dans un esprit convivial et dynamique, retrouver du lien social et bouger en fonction de ses possibilités sont les grands axes de la FFRS.

Ces séances visent à entretenir nos différentes capacités : souplesse, équilibre, renforcement musculaire, cardio-respiratoire, coordination...et ce, dans la bonne humeur et le respect des possibilités de chacun.

Avant d'y participer, une séance d'essai est toujours possible.

Disc Golf à Chemillé-sur-Dême, le lundi de 10 h à 11h30 à l'espace de Vienne

Aquagym à Montval le lundi de 15 h à 16 h (7€/séance)

Marche nordique (jour et horaire à définir)

Gym aux Hermites, le mardi de 17h à 18 h

Gym à Monthodon, le jeudi de 18h à 19 h

Gym à Chemillé-sur-Dême, le vendredi de 17h30 à 18h 30

Pas besoin de certificat médical ; adhésion (licence et assurance) : 41€

Renseignements : Marie-Cécile Maucourant au 02 47 52 30 30/ mc-maucourant@orange.fr





Anime Ta Dême

Nous avons terminé cette année 2025 par notre crèche vivante, le traditionnel vin chaud préparé par les membres de l'association et les chants de Noël.

Merci à tous les figurants pour ce sympathique moment.

Nous remercions tous les bénévoles et la mairie qui nous ont soutenus et aidés lors des manifestations de cette année.

Tous les membres de l'association vous souhaitent de bonnes et merveilleuses fêtes de fin d'année et vous donnent rendez-vous le **vendredi 16 janvier 2026 à partir de 18h30 à la salle associative derrière la mairie à l'occasion de l'assemblée générale de l'association.**

Nous sommes à la recherche d'un président et nous serons enchantés d'accueillir de nouveaux membres pour redonner un peu de nouveauté et de dynamisme au sein de notre groupe.



L'Ecole de musique du Carré des Arts de Neuillé Pont Pierre

L'école de musique participe à l'animation du territoire en proposant des concerts et des stages/ateliers.

L'école de musique organise un Concert de Noël à la salle des fêtes de Chemillé-sur-Dême dimanche 21 décembre à 15h. Ce concert est ouvert à tous et l'entrée est libre.

Retrouvez notre l'agenda de l'école sur notre site internet !

Site internet : <https://www.carredesarts-37.com>

Contacts : 02-47-24-30-75

Agnès PRUNET, Présidente

Louis MALASSENET, Coordinateur pédagogique

Christelle CHAHINE, Gestionnaire Administratif



La vie de nos écoles !



Année 2025-2026 à l'école des Quatre Saisons de Chemillé-sur-Dême



À l'école des Quatre saisons, les élèves ont été dernièrement occupés à la préparation du marché de Noël, qui a eu lieu le 5 décembre à la salle des fêtes de Chemillé-sur-Dême, en partenariat avec l'association de parents d'élèves. Le matin, l'APE a offert un spectacle réservé aux plus jeunes et a permis la visite tant attendue du Père-Noël.

Cette année, les élèves de maternelle travailleront autour de la thématique des quatre saisons et, comme l'ensemble des élèves du RPI, ils découvriront de nombreux métiers en visitant la ferme de la famille Dubois, l'exploitation maraîchère de la Serpinerie et la caserne des pompiers de Chemillé-sur-Dême. Ils bénéficieront aussi de l'intervention de parents volontaires pour présenter leur métier : un archéologue, une sage-femme, un géophysicien, une violoniste, une journaliste...

Les partenariats avec la bibliothèque municipale et le foyer Bois Soleil se poursuivent, notamment en intégrant le projet intergénérationnel du POT'Agé des 5 sens, construit par l'Ehpad et avec l'intervention d'étudiants en odontologie sur la santé dentaire.

Monsieur Tanguy Carton, rémunéré par la Communauté de Communes, a repris ses interventions en musique qui ont lieu tous les lundis matin auprès des élèves de l'école.

Comme chaque année, une webradio sera diffusée le vendredi 3 avril à 10h. Les élèves de Chemillé apporteront leur contribution dans l'émission menée par les élèves de l'école de Maray.

Enfin, en partenariat avec différentes associations et avec le concours des enseignants spécialisés du Réseau d'Aide, une réflexion autour des jeux et des écrans sera menée tout au fil de l'année scolaire.



Visite à la ferme de La Borde

Tous nos remerciements à la famille Dubois pour son accueil



SIAEP (Syndicat Intercommunal d'alimentation en Eau Potable)

Créé en 1963, le SIAEP de Marray-La Ferrière regroupe aujourd'hui six communes : Marray, La Ferrière, Les Hermites, Louestault, Chemillé-sur-Dême (sauf le bourg), et Épeigné-sur-Dême. Sa mission : capter, traiter et distribuer une eau potable de qualité à l'ensemble des habitants du territoire.

En 2024, le syndicat dessert un peu plus de 2 200 habitants, soit 1 120 abonnés au réseau consommant au total environ 130 000 m³/an. Le syndicat est propriétaire des installations (2 stations de pompage, 200 km de réseau, 3 surpresseurs ...). Le service est exploité jusqu'en 2027, en délégation de service public par la société STGS. Une nouvelle procédure de mise en concurrence sera lancée en 2026.



Station de pompage à Marray

Le conseil syndical est composé de 12 élus (2 par commune). Ce conseil désigne un bureau de 3 membres qui assure la gestion des affaires (contrôle du délégataire, programme d'investissement) et en rend compte au conseil. Le syndicat est assisté dans ses tâches administratives par une secrétaire à temps partiel (8 heures/semaine).

Le SIAEP a été présidé d'avril 2014 à octobre 2025 par Monsieur Jean Marie BESNIER prématurément décédé le 11 octobre 2025. Qu'il soit ici remercié pour son engagement au service du syndicat.

Depuis le 23 octobre 2025, le bureau du syndicat est constitué de Jean LEDDET (Président), Gilles BOUTILLIER (Vice-Président) et Alexandre CHAMINADOUR (Secrétaire).

2020–2025 : un réseau en renouvellement constant.

Depuis 2020, le SIAEP poursuit un programme pluriannuel de modernisation de ses installations. Entre 2020 et 2025, plus de 10 km de réseaux ont été renouvelés sur l'ensemble du territoire, principalement sur les communes de La Ferrière, Les Hermites et Marray. Environ la moitié de ces remplacements étaient liés à la présence de CVM (voir encadré). Pendant cette même période, des travaux de renouvellement ont été réalisés sur les

stations de pompage et un nouveau poste de surpression a été installé à Epeigné-sur-Dême. Le fonctionnement du service public d'eau potable fait l'objet d'un rapport annuel consultable en mairie, au siège du syndicat (mairie de La Ferrière) ou <https://www.services.eaufrance.fr/service/58608/>

Les ressources du syndicat

Le prix de l'eau est constitué de plusieurs parts : une part Syndicale, une part STGS et une part Agence de l'eau. La part Syndicale représente environ 130 000 €/an. Les dépenses de fonctionnement (frais de personnel, indemnités des élus, hébergement, assurances etc...) représentent environ 40 000 €/an. Le solde (\pm 90 000 €) auquel viennent s'ajouter d'éventuelles subventions est consacré aux investissements.



Les représentants de la commune de Chemillé-sur-Dême au SIAEP sont : Alexandre CHAMINADOUR et Pascal DUBOIS.

Le bourg de Chemillé-sur-Dême ne fait pas partie du SIAEP. Il est géré directement par la mairie avec une délégation de service public à VEOLIA. Le bourg est alimenté par un puits de captage et la pression obtenue grâce au château d'eau.

La qualité de l'eau et le chlorure de vinyle monomère (CVM)

L'eau distribuée par le syndicat est de bonne qualité. L'analyse détaillée des eaux est donnée chaque année avec la facture de novembre.

Le CVM, est une substance chimique utilisée avant les années 1980 pour fabriquer les canalisations en PVC rigide. Avec le temps, une petite quantité de CVM résiduel peut migrer dans l'eau lorsque les conduites vieillissent et sont peu utilisées. Toutes les zones du réseau concernées par le relâchement de CVM ont été renouvelées entre 2019 et 2025. Aucun dépassement du seuil (0.5 µg/L) n'a été détecté en 2024.

Communauté de communes

Collecte des déchets ménagers : un jour férié = une collecte décalée d'une journée !

Toutes les collectes de la semaine à partir du jour férié sont décalées au jour suivant jusqu'au samedi inclus. Pour Chemillé-sur-Dême, la collecte du jeudi 25 décembre est reportée au vendredi 26 décembre, la collecte du jeudi 1^{er} janvier est reportée au vendredi 2 janvier. Les poubelles et les sacs jaunes doivent être sortis la veille au soir.



Et les déchetteries ?

Les après-midis du 24 et du 31 décembre, les déchetteries seront fermées.

Comme habituellement, les déchetteries du territoire sont fermées les jours fériés.



LES CENTRES TRI'TOUT



LA CAVERNE DE TRI'TOUT

Ouverte sur le site du Centre Tri'Tout de Saint-Antoine-du-Rocher, la recyclerie collecte des biens, équipements ou matériaux dont les propriétaires souhaitent se séparer gratuitement. Les objets et meubles sont nettoyés, contrôlés, remis en état ou transformés pour être revendus sur le site directement.

RECYCLERIE LA CAVERNE DE TRI'TOUT

7 rue des Fossettes (ZA) - St-Antoine-du-Rocher
09 72 40 10 83 - recyclerie37360@tri37.fr

Bois, **cartons**, ferraille, déchets verts, déchets non recyclables, textiles, meubles, verre, déchets toxiques, jeux, jouets, sport, loisirs... **Limité à 3m³ / semaine**. Pensez à votre justificatif de domicile pour accéder aux sites.

	PERNAY	SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER	SAINT-PATERNE-RACAN
Lundi	9h > 12h	14h > 17h30	8h30 > 11h45 / 13h30 > 17h15
Mardi	Fermé	14h > 17h30	Fermé
Mercredi	14h > 17h30	9h > 12h / 14h > 18h	8h30 > 11h45 / 13h30 > 17h15
Jeudi	14h > 17h30	Fermé	Fermé
Vendredi	Fermé	9h > 12h / 14h > 17h30	8h30 > 11h45 / 13h30 > 17h15
Samedi	9h > 12h / 14h > 17h30	9h > 12h / 14h > 18h	8h30 > 11h45 / 13h30 > 17h15

Période de fortes fréquentation

ATTENTION : L'accès aux sites est interdit 10min avant l'heure de fermeture.

Dispositif jeunesse

COLLÉGIENS ET LYCÉENS

DISPOSITIF JEUNESSE

MERCREDIS
Janvier > Février 2026

7 JAN.	Atelier cuisine : galette des Rois !	28 JAN.	À la découverte du jeu de rôle "Donjons et chatsons" Edition 2
14 JAN.	À la découverte du jeu de rôle "Donjons et chatsons"	4 FÉV.	Atelier cuisine : "Viens faire sauter les crêpes!"
21 JAN.	Après-midi gaming et tournoi de jeux vidéo	11 FÉV.	Film Pop corn

INFORMATIONS - INSCRIPTIONS
06 88 71 81 31 - inscriptiondispojeunesse@gatine-racan.fr
Possibilité d'envoyer jusqu'à 10 personnes et de quitter l'accès dès l'hôtel.

ACCUEIL ADOS NEUVY-LE-ROI
2 rue de la Fourberie - Ouverture les mercredis 12h-16h
Possibilité d'arriver jusqu'à 16h30 et de quitter l'accès dès l'hôtel.

Tarifs à la demi-journée de 2,39 € à 11,05 €/jour, selon quotient familial
Repas et goûter compris.

GATINE RACAN COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
www.gatine-racan.fr [Facebook](#) [Twitter](#)

Votre Communauté de Communes Gâtine-Racan vous propose

LES SAMEDIS DE L'INFO ! BAFA
BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR

LE BAFA, ÇA T'INTERESSÉ ?
On répond à toutes tes questions : infos, prix, aides, formations, lieux de stage...

SAMEDI 17 JANVIER
14H30 > 16H30
SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER
Salle du Conseil

SAMEDI 24 JANVIER
14H30 > 16H30
NEUILLY-PONT-PIERRE
Info Jeunes

+INFOS
06 95 69 22 71
pij@gatine-racan.fr
www.gatine-racan.fr

GATINE RACAN COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
www.gatine-racan.fr [Facebook](#) [Twitter](#)

PERMANENCES Planning Familial

Santé sexuelle - Violences - Harcèlement - Discriminations...

Gratuit
Ouvert à tous
Anonyme

1 MERCREDI PAR MOIS
INFO JEUNES • 13h > 15h

14 JANVIER | 11 FÉVRIER | 11 MARS

GATINE RACAN COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
www.gatine-racan.fr [Facebook](#) [Twitter](#)

Déclarer son bien de location touristique

DÉCLALOC

Vous souhaitez proposer une partie ou l'ensemble de votre bien à la **location touristique** ?

Cliquez ou flashez ce QRcode pour déclarer votre bien auprès de la Communauté de Communes Gâtine-Racan. Pensez à réaliser vos démarches en ligne. Elles sont obligatoires!

www.declaloc.fr

Pourquoi se déclarer ?

- ✓ C'est obligatoire et gratuit
- ✓ Cela simplifie l'identification des activités touristiques sur le territoire
- ✓ Permet à la collectivité de récolter la taxe de séjour
- ✓ Participe à la promotion touristique du territoire

Cette démarche s'adresse à tous, particuliers et professionnels (meublés du tourisme, chambres d'hôtes, chambres chez l'habitant...), et même si vous utilisez les opérateurs numériques tels que Airbnb, Abritel, Booking...

BESOIN D'INFOS ?

02 47 29 83 87 • ass.tourisme@gatine-racan.fr
www.gatine-racan.fr



État Civil

Décès :

- 28 septembre : Odette CHARTRAIN épouse RIBOUR (76 ans)
- 10 octobre : Monique TOURRET veuve RIPPON (90 ans)
- 27 octobre : Thérèse MOURRIER veuve CARRÉ (97 ans)
- 14 décembre : Monique PINEAU épouse LEDRU (86 ans)



Infos Pratiques

Assistante sociale Tél 02 47 24 30 11

Les permanences sont assurées en mairie selon un planning établi par la Maison de la Solidarité en fonction des besoins. Prendre rendez-vous auprès du service social à la Maison de la Solidarité à Neuillé Pont Pierre.

Soins infirmiers Tél 02 47 24 80 86

Pour tous soins infirmiers, prendre rendez-vous auprès du cabinet infirmier de Neuvy le Roi.

Pas de permanence pendant les vacances de Noël.

Pour la période de janvier à juin 2026, les permanences en mairie auront lieu uniquement les mardis 13 et 27 janvier, 3 février, 17 et 24 mars, 7 avril, 26 mai, 9 et 30 juin (toujours à 9h15 et sans RDV).

Paroisse - Maison paroissiale Tél 02 47 24 81 93

Messe chaque dimanche à 10h30 à Neuillé-Pont-Pierre

Centres tri'tout - Saint Paterne Racan

lundi, mercredi, vendredi, samedi : ouvert de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15. Fermé le mardi et le jeudi.

Centres tri'tout - Saint Antoine du Rocher

lundi, mardi : ouvert de 14h-17h30. Fermé le matin
mercredi : ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h
vendredi : ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Samedi 9h-12h et 14h-18h - Fermé le jeudi.

La Caverne de Tri'tout – Recyclerie à Saint Antoine du Rocher

lundi, mardi : ouvert de 14h-17h30. Fermé le matin
mercredi : ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h
vendredi : ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Samedi 9h-12h et 14h-18h - Fermé le jeudi.

Mobilité solidaire Tél 07 66 52 68 91

Les Restos du Cœur Tél 02 47 24 36 53
(Neuillé Pont Pierre)

Bibliothèque Tél 02 47 52 39 74

Ouverture le mercredi de 14h30 à 17h30, le vendredi de 16h30 à 18h30, le samedi de 10h30 à 12h.
Fermeture du 20 décembre 2025 au 5 janvier 2026 inclus.

Agence postale communale Tél 02 47 52 33 30

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30.
Fermeture du 20 décembre 2025 au 3 janvier 2026 inclus.

Mairie Tél 02 47 52 33 30

mairie.chemillesurdeme@orange.fr
www.chemillesurdeme.fr
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le samedi de 8h45 à 11h30.
Fermeture du 24 décembre 2025 au 3 janvier 2026 inclus.

Communauté de Communes Gâtine-Racan

(St Antoine du Rocher) Tél 02 47 29 81 00
www.gatine-racan.fr

Vacances scolaires de Noël

Fin des cours : samedi 20 décembre 2025
Reprise des cours : lundi 5 janvier 2026

Vacances scolaires d'hiver

Fin des cours : samedi 14 février 2026
Reprise des cours : lundi 1^{er} mars 2026

A vos agendas ...

21 décembre : concert de Noël – salle des fêtes

22 décembre : après-midi récréatif – salle des fêtes

3 janvier : cérémonie des vœux – salle des fêtes

9 janvier : marché de producteurs – place de l'église

10 janvier : bal folk – Salle des fêtes

17 janvier : séance cinéma – salle des fêtes

25 janvier : théâtre – salle des fêtes

8 février : « vide ta chambre » – salle des fêtes

13 février : marché de producteurs – place de l'église

14 février : séance cinéma – salle des fêtes

25 février : ludobus – salle des fêtes

7 mars : spectacle femmes en campagne – salle des fêtes

13 mars : marché de producteurs – place de l'église

14 mars : séance cinéma – salle des fêtes

15 mars : élections municipales – 1^{er} tour

22 mars : élections municipales – 2^{ème} tour

Directeur de la publication : Eloi CANON

Rédacteurs : Olivier BOULESTEIX, Delphine DUFOUR, Pierre LETORT, Sandrine NISSERON, Morgan RADÉ

Mise en page : Sandrine NISSERON, Fabienne PERROUX